



## Barème d'honoraires LAFORET NANCY TRANSACTION 2019

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction (Hors cas particulier\* - Voir ci-dessous)

Ces tarifs minimums s'entendent TVA incluse

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 150.000 €	9%
De 150.001 à 250.000 €	8 %
Au-delà de 250.001 €	7 %

Les honoraires de transaction ne pourront être inférieurs à 5.000 € TTC.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cas particulier\*

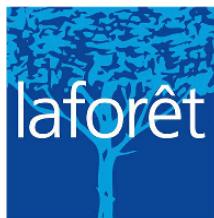
**Mandat de recherche** : Les honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

[laforet.com](http://laforet.com)

Laforêt NANCY EST  
Transaction  
Location - Gestion - Syndic  
25 avenue Foch  
54270 ESSEY-LES-NANCY  
Tél : 0383180900  
Fax : 0383291313  
Email : [saintmax@laforet.com](mailto:saintmax@laforet.com)

IMP ASSOCIES - SARL au capital de 7500 € - Siège social : 25 avenue Foch ESSEY-LES-NANCY - 54270 - Email : [saintmax@laforet.com](mailto:saintmax@laforet.com) - TVA intracommunautaire N° FR 88451995161 - Titres professionnels : Agent immobilier, administrateur de biens et syndic de copropriétés, Cartes professionnelles T et G : CPI 5401 2016 000 014 403 délivrées par la CCI de Meurthe et Moselle. Activités : Transaction, Gestion, Syndic. Garantie financière transaction et gestion : CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense. - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante de la SAS LAFORET FRANCHISE. \* Ne pas jeter sur la voie publique.



## Barème honoraires de Location Habitation, Mixte et Meublée(1) Novembre 2019

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : NON TENDUE

Nos honoraires de location sont indiqués sur chaque fiche de biens à louer et calculés selon le tarif TTC ci-dessous :

HABITATION	Surface logement	BAILLEUR				LOCATAIRE			
		Entremise	Visite et rédaction bail	Etat des lieux d'entrée	Etat des lieux de sortie	Entremise	Visite et rédaction bail	Etat des lieux d'entrée	Etat des lieux de sortie
	de 0 à 50 m <sup>2</sup>	13 €/m <sup>2</sup>				11€/m <sup>2</sup>			
	1,00 €	8,00 €	3,00 €	1,00 €	x	8,00 €	3,00 €	—	
de 50,01 à 80 m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>				10€/m <sup>2</sup>				
	1,00 €	7,00 €	3,00 €	1,00 €	x	7,00 €	3,00 €	—	
80,01 m <sup>2</sup> et plus	11€/m <sup>2</sup>				9€/m <sup>2</sup>				
	1,00 €	6,00 €	3,00 €	1,00 €	x	6,00 €	3,00 €	—	

COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL	BAILLEUR				LOCATAIRE			
	Entremise	Visite et rédaction bail	Etat des lieux d'entrée	Etat des lieux de sortie	Entremise	Visite et rédaction bail	Etat des lieux D'entrée	Etat des lieux de sortie
					25% TTC du loyer annuel hors charges			

AUTRES (hors mise en location)	BAILLEUR		LOCATAIRE		
	Location parking et garage	89,00 €	89,00 €		
	Rédaction d'acte (baux d'habitation) à la charge du demandeur	250,00 €	250,00 €		
	Rédaction d'acte (baux commerciaux ou professionnels à la charge du demandeur)	5% TTC du loyer annuel hors charges		5% TTC du loyer annuel hors charges	
	Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>	x		
	Visite virtuelle	130,00 €	x		
	Frais de gestion dossier GRL (contrat cautionnement couvrant les trois 1 <sup>ère</sup> année du bail)	120,00 €			

laforet.com

Laforêt Poincaré  
Location - Gestion - Syndic  
83 rue Raymond Poincaré  
54000 NANCY  
Tél : 0383250200  
Fax : 0383252061  
Email : nancypoincare@laforet.com

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

Aucun chèque de "réservation" n'est accepté sans signature de bail.

Les visites sont gratuites et sans engagements. Les critères de sélection sont purement documentaires.

IMP - SARL au capital de 5000 € - Siège social : 83, rue Raymond Poincaré – 54000 NANCY TVA intracommunautaire N° FR 88828532200 - Titres professionnels : Agent immobilier, administrateur de biens et syndic de copropriétés, Cartes professionnelles T-G-S : CPI 5401 2017 000 021 201 délivrées par la CCI de Meurthe et Moselle. Activités : Transaction, Gestion, Syndic, Garantie financière transaction et gestion : CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense. - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante de la SAS LAFORET FRANCHISE. \* Ne pas jeter sur la voie publique.

Laforêt NANCY Poincaré TARIFS GESTION LOCATIVE 2019		PACK GESTION SIMPLE	PACK GESTION PLUS	PACK GESTION CONFORT  RLI	PACK GESTION SERENITE  GLI	PACK GESTION SERENITE  GLI VACANCE
<b>LOCATION</b>						
Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction de bail	Voir barème	Voir barème	Entremise offerte	Entremise offerte	Entremise offerte	Entremise offerte
Etat des lieux de sortie		offert	offert	offert	offert	offert
<b>GESTION LOCATIVE</b>		<b>7,50 % TTC</b>	<b>8,50 % TTC</b>	<b>10 % TTC</b>	<b>11 % TTC</b>	<b>14 % TTC</b>
<b>PRESTATIONS COMPTABLES</b>						
Avis d'échéances (accès extranet)		•	•	•	•	•
Quittances (accès extranet)		•	•	•	•	•
Révision de loyers		•	•	•	•	•
Relevé de gestion le 25 de chaque mois (accès extranet)		•	•	•	•	•
Décompte de charges locataires (1 fois par an)		•	•	•	•	•
Assistance comptable et fiscale personnalisée, réponses par mail (taux horaires)	60 € TTC	o	•	•	•	•
Etat de fin d'année : revenus fonciers /par lot et par an	60 € TTC	o	•	•	•	•
Règlement des charges de copropriétés au syndic		o	•	•	•	•
Règlement des factures fournisseurs		o	•	•	•	•
Assistance spécifique en cas d'impayés locatifs		o	•	•	•	•
Frais de dossier demande CAF (à chaque nouveau locataire)	6 € TTC	o	o	•	•	•
Lettres simples : Relance des impayés, des assurances et des contrats d'entretien/ par envoi	6 € TTC	o	o	•	•	•
Mise en demeure : loyers impayés, défaut d'assurances et des contrats d'entretien / par envoi	20 € TTC	o	o	•	•	•
Tentative de résolution amiable avec proposition échéance /par dossier	60 € TTC	o	o	•	•	•
Envoi version papier (quittances, relevés de gestion)	6 € TTC	o	o	o	o	o
<b>PRESTATIONS D'ADMINISTRATION</b>						
Vérification annuelle du logement		•	•	•	•	•
Pré état des lieux proposé au locataire		•	•	•	•	•
Traitement des dépôts de garantie		•	•	•	•	•
Demande de devis, tarifs négociés par LAFORET		•	•	•	•	•
<b>PRESTATIONS D'ASSURANCES IMMOBILIERES (*)</b>		Franchise		Dépôt de Garantie	GLI Sans franchise	GLI Sans franchise
<b>Garantie des loyers impayés</b> (charges comprises) jusqu'au départ du locataire				exclue	inclus	inclus
<b>Garantie des loyers après le départ</b> prématuré ou décès du locataire				exclue	inclus	inclus
<b>Détériorations immobilières</b> : dommages matériels et perte de location consécutive : 9.500 € par sinistre				inclus	inclus	inclus
<b>Frais de contentieux GLI</b> : honoraires d'Avocats, Huissier, et frais de procédure judiciaire (*)				exclus	inclus	inclus
<b>Frais procédure d'expulsion</b> : dommages matériels pour l'ouverture des locaux, serrurier, frais pour utilisation de la force public, frais garde meubles (1 mois)				exclus	inclus	inclus
<b>Protection juridique</b> (hors loyers impayés et détériorations immobilières) : Seuil d'intervention 230 € par litige dans la limite de 16.000 €				exclue	inclus	inclus
<b>Frais de contentieux RLI, serrurier, garde meubles et déménagement</b> (suite à décision de justice) Contentieux lié aux Détériorations Immobilières : dans la limite de 150 € par locataire et par sinistre Contentieux lié aux loyers impayés : dans la limite de 6000 € par sinistre				inclus	exclus	exclus
<b>Vacance locative (*)</b> : Franchise 1 mois, dans la limite de 9.300 €						inclus
<b>MISSIONS PONCTUELLES DE GESTION</b>						
Entretien courant, réparations urgentes ou inférieures à 300 €		25 € TTC				
Travaux au delà de 301 € : Conseils gestion et technique des travaux, démarches administratives, ordre d'intervention, suivi et contrôle de travaux		25 € + 4 % TTC du montant des travaux				
Frais de déplacement (vérification hors gel), amorçage immeuble (ouverture abonnement/ suivi des entretiens)		50 € TTC				
Indemnité rupture anticipée du mandat de gestion		honoraires dus à l'échéance du mandat				
Frais de clôture et de restitution du dossier		60 € TTC				
Duplicata de documents		20 € TTC				
Mission diagnostics et déplacement d'accompagnement		20 € TTC				
Représentation assemblée générale de syndic		300 € TTC (150 € TTC par copropriétaire en cas de pluralité de bailleurs)				
Intervention sinistre assurance habitation (déclaration, représentation du bailleur en expertise)		120 € TTC				
Représentation à la commission départementale de conciliation		120 € TTC				

(\*) Voir conditions particulières du contrat : Bulletin d'adhésion annexé au mandat de gestion



## Barème d'honoraires LAFORET NANCY SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ 2019

### Rémunération forfaitaire de base :

(Définie selon contrat type déterminé par le décret n° 2015-342 du 6 mars 2015)

**125.00 € H.T** soit **150.00 € T.T.C** par lot principal et par an, avec un minimum de **1666.67 € H.T** soit **2000.00 € TTC** par copropriété (selon taux de TVA en vigueur).

### Prestations particulières :

Honoraires sur travaux perçus au titre du suivi administratif, comptable et financier (sans maîtrise d'œuvre) fixés par l'assemblée générale appelée à voter les travaux art 18-1 A de la Loi du 10 juillet 1965.

Prestations	Honoraires TTC
Pré état daté Loi ALUR (par courrier)	192.00 €
Etat daté	192.00 €
Mise en demeure	30.00 €
Requête en injonction de payer	90.00 €
Délivrance des informations Nécessaires à l'établissement d'un diagnostic de performance énergétique	60.00 €
Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	60.00 €

Prestations particulières autres : à la vacation suivant coût horaire défini au contrat.

Hors débours : l'envoi des documents afférents aux prestations du forfait ou des prestations particulières donne lieu à remboursement au syndic des frais d'affranchissement ou d'acheminement engagés.

[laforet.com](http://laforet.com)

83 rue Raymond Poincaré

54000 NANCY

Tél 0383931313

[nancy@laforet.com](mailto:nancy@laforet.com)

IMP ASSOCIES - SARL au capital de 7500 € - Siège social : 25 avenue Foch 54270 Essey Les Nancy Tél : +33 (3) 83 18 09 00 - E-mail : [saintmax@laforet.com](mailto:saintmax@laforet.com)

RCS NANCY B 451995161 N° TVA intra-communautaire : FR88451995161

Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Syndic de copropriétés, Cartes professionnelles T, G et S : CPI 5401 2016 000 014 403 délivrées par la CCI de Meurthe et Moselle.

Garantie financière transaction et gestion : CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.